

D'autres mesures vous seront soumises en vue d'améliorer l'efficacité de nos méthodes parlementaires.

Le Gouvernement vous demandera d'approuver l'installation à la Chambre des communes d'un système de traduction simultanée.

Vous serez priés d'instituer un comité spécial de la radio-télévision, un comité permanent des prévisions budgétaires et un comité permanent des affaires des anciens combattants, tous autorisés à assigner des témoins et à ordonner la production de documents. Mes ministres proposeront qu'un membre de la Loyale Opposition de Sa Majesté soit élu président du comité des comptes publics.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence vous bénir et vous guider dans l'accomplissement de la noble tâche qui vous a été confiée.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres soit pris en considération plus tard aujourd'hui.

La motion est adoptée.

FEU M. ARZA CLAIR CASSELMAN

ÉLOGE DE FEU LE DÉPUTÉ DE GRENVILLE-DUNDAS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, plus nous siégeons depuis longtemps à la Chambre, plus nous nous rendons compte que les rangs de ceux qui se rencontrent ici d'année en année s'éclaircissent rapidement au point de nous donner à tous une idée de la brièveté de la vie.

Dans le présent parlement, dans la présente Chambre des communes qui n'était pas encore constituée, un de ceux qui, au cours des années, sont devenus des membres estimés de la Chambre, est décédé hier soir. Eût-il occupé son siège à la Chambre aujourd'hui, il aurait eu la distinction d'avoir été élu député à onze législatures consécutives. Il avait été élu pour la première fois député de Grenville-Dundas en 1921, avait démissionné pour céder sa place au très honorable Arthur Meighen et avait par la suite été réélu à toutes les législatures subséquentes.

Avec les années, il était devenu le doyen de la Chambre. Pendant vingt ans, il avait exercé les fonctions de whip du parti conservateur mais, victime d'une longue maladie, il avait finalement cédé ce poste il y a deux ans et demi. Cependant, après une très longue absence, il revenait à ses fonctions parlementaires en octobre dernier et était élu président suppléant des comités de la Chambre.

M. l'Orateur, je songe en ce moment à M. Arza Clair Casselman, mieux connu sous le nom de "Cass" des députés qui ont fait partie des législatures antérieures. Né en 1891 et formé à Osgoode Hall, il s'était rendu

outré-mer au début de la guerre en qualité d'artilleur, il avait combattu outre-mer et était revenu pour servir son pays en temps de paix comme en temps de guerre, presque sans interruption sauf durant les quatre ans de la législature où le très honorable M. Meighen a représenté la circonscription de Grenville-Dundas, après la démission de M. Casselman.

Nos sentiments sont difficiles à exprimer en pareille circonstance. S'il est une chose que les nouveaux députés apprendront avec le temps et apprécieront quand ils se rappelleront leurs souvenirs de députés, c'est la camaraderie et l'amitié qui existent à la Chambre et qui ne connaissent pas de frontière politique.

Je sais comment feu M. Casselman s'acquittait de ses devoirs, car j'appartenais au même parti que lui. Au moment de mon entrée à la Chambre en 1940, j'ai profité de l'aide, des avis et des conseils que M. Casselman assurait à tous les nouveaux députés. C'est pour moi un deuil personnel comme aussi, je le sais, pour tous ceux qui ont été associés à lui au cours de diverses législatures. Compétent et courtois, M. Casselman est du nombre des très rares Canadiens qui ont fait partie de près de la moitié des 24 législatures qui se sont succédé depuis la Confédération, celle-ci étant la vingt-quatrième. Je tiens à exprimer au nom de notre parti et, j'en suis sûr, au nom de tous les membres de la Chambre, nos sincères condoléances à sa famille. A M^{me} Casselman, à ses fils et à sa fille, nous exprimons nos vives sympathies.

Il est très rare, — c'est la première fois depuis que je siége ici, — qu'en même temps que j'exprime des condoléances à l'occasion du décès d'un collègue j'ai aussi à présenter des sympathies à un membre de la Chambre. Je veux parler de l'honorable député de Dufferin-Simcoe (M. Rowe). Le fait même de faire partie de cette Chambre doit être pour lui, et aussi pour les membres de sa famille, une source de réconfort. L'honorable député de Dufferin-Simcoe a perdu un gendre et le Canada a perdu en même temps un député compétent qui a rendu de précieux services et qui a contribué à l'amélioration de notre pays dans une mesure qu'il est donné à peu d'entre nous d'égalier.

M. Casselman était de ces hommes qui par leur dévouement à leur pays se sont mérité non seulement l'estime de leurs concitoyens mais aussi quelque chose de bien plus grand, c'est-à-dire le sentiment de camaraderie qui, à la Chambre, nous lie tous et qui s'exprime en des occasions comme celle-ci. La Chambre des communes, j'en suis sûr, voudra compatir à la douleur de la famille en deuil.